



direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Alpes-Maritimes



L'Inspecteur d'Académie
Directeur académique des services de
l'Éducation nationale des Alpes-Maritimes

à

Mesdames et messieurs les professeurs
des écoles et instituteurs

S/C Mesdames et messieurs les
inspecteurs chargés de circonscription du
premier degré

Mesdames et messieurs les principaux
de collèges avec SEGPA

Nice, le 15 mai 2019

Direction des services
départementaux de
l'éducation nationale
des Alpes-Maritimes

Division du Personnel
1^{er} degré

Affaire suivie par :
Sakina Sadouk
Gestionnaire
Téléphone
04 93 72 63 57

Mél.
sakina.sadouk@ac-nice.fr

53 avenue Cap de Croix
06181 Nice cedex 2

Objet : Recrutement « Enseignant(e) en milieu pénitentiaire à Nice »

Vous voudrez bien porter à l'attention des instituteur(trice)s et professeur(e)s des
écoles les appels à candidatures cités en objet.

Vous trouverez en annexe le descriptif du poste.

La nomination se fera à titre provisoire.

Les personnels intéressés voudront bien adresser leur fiche de candidature par voie
hiérarchique à Monsieur l'Inspecteur d'Académie et, simultanément à la Division du
personnel (DSDEN 06 Dipe 2 - à l'adresse suivante : ia06-dipe2@ac-nice.fr)
avant le 24 mai 2019 minuit.

SIGNE

Michel-Jean FLOC'H

FICHE DE CANDIDATURE A RETOURNER A LA DSDEN AVANT LE 24 MAI 2019 A MINUIT

NOM :

Prénom :

Affectation actuelle :

Nommé(e) à Titre définitif Titre provisoire en délégation
le :

Quotité travaillée :

Circonscription :

Ancienneté dans la fonction occupée :

AGS(renseigné par le service DIPE II) :

Adresse personnelle :

N° de téléphone :

Adresse électronique académique :

Diplômes et date d'obtention :

Je déclare être candidat(e) au poste de :

Enseignant(e) en milieu pénitentiaire à Nice

A le
(signature)

Avis, date, signature et cachet de l'Inspecteur(trice) de circonscription :

Ale
(signature)

Enseignant en milieu pénitentiaire

Type d'emploi : poste ouvert au personnel enseignant 1er degré et 2nd degré– La priorité sera accordée aux enseignants possédant le CAPPEI ou CAPA-SH option F ayant une expérience pédagogique auprès d'adolescent ou de jeunes adultes en difficultés scolaires

Lieu d'exercice : Maison d'arrêt de Nice

Date de prise de fonction : à la rentrée scolaire suivante.

Conditions de nomination : La nomination sera prononcée à titre provisoire.

Conditions de rémunération : - indemnité de fonctions particulières de professeur des écoles (sous réserve de détention d'un diplôme professionnel spécialisé (70.35€ brut/mois).

- indemnité pour enseignement en milieu pénitentiaire (175.47€ brut/mois) Ces indemnités sont cumulables avec d'éventuelles HSE

Organisation du temps de travail : L'enseignant est placé sous l'autorité fonctionnelle du responsable local d'enseignement. La durée hebdomadaire d'enseignement de 21 heures devant élèves (et 108h annuelles consacrées aux activités de coordination et de concertation ainsi qu'au suivi et à l'évaluation des personnes détenues) est aménagée de façon à prendre en compte les contraintes pénitentiaires (travail des détenus, parloirs, autres activités) mais aussi à permettre une continuité de ce service auprès des détenus sans excéder les obligations réglementaires de service.

Cadre réglementaire : L'enseignement en milieu pénitentiaire s'inscrit dans une perspective d'éducation permanente, de poursuite ou de reprise d'un cursus de formation et de préparation d'un diplôme. Sa finalité est de permettre à la personne détenue de se doter des compétences nécessaires pour se réinsérer dans la vie sociale et professionnelle (circulaire n°2011-239 du 08/12/2011)

Description des missions :

L'enseignement est intégré à chacune des étapes du parcours de réinsertion des détenus, depuis l'accueil où le repérage de l'illettrisme est systématique jusqu'à la préparation à la sortie.

Ainsi, l'enseignant inscrit sa mission dans le projet de l'unité locale de l'enseignement pour :

- développer à tous les niveaux de formation une approche différenciée du public, avec une attention particulière pour les mineurs et les jeunes majeurs,
- permettre aux élèves d'acquérir, outre les savoirs fondamentaux, les repères, et références indispensables à l'exercice de responsabilités citoyennes.

Compétences et qualités requises :

- capacités d'adaptation dans un milieu spécifique.
- motivation à exercer auprès d'un public en situation de décrochage scolaire.

Personne à contacter pour obtenir des informations sur le poste :

Monsieur le Proviseur, directeur de l'Unité Pédagogique Régionale PACA Corse, (ce.0133402c@ac-aix-marseille.fr) et en copie à M. Maréchal, l'Inspecteur de l'ASH (ien-06.ash@ac-nice.fr)

Procédure de candidature : candidature à adresser par voie hiérarchique à Monsieur l'Inspecteur d'Académie Directeur Académique des Services de l'Education Nationale et simultanément à la DIPE (ia06-dipe2@ac-nice.fr) avant la date indiquée sur la fiche de candidature.